

La foule en colère : les mineurs et la grève au XIXe siècle

Diana Cooper-Richet

Citer ce document / Cite this document :

Cooper-Richet Diana. La foule en colère : les mineurs et la grève au XIXe siècle. In: Revue d'histoire du XIXe siècle, Tome 17, 1998/2. Les foules au XIXe siècle. pp. 57-67;

doi : <https://doi.org/10.3406/r1848.1998.2342>;

https://www.persee.fr/doc/r1848_1265-1354_1998_num_17_2_2342;

Fichier pdf généré le 16/04/2024

■ Diana COOPER-RICHET

La foule en colère : les mineurs et la grève au XIX^e siècle

« Les fureurs des foules sont crimes d'honnêtes gens », Jules VALLÈS, *L'insurgé*, 1886.

Pierre Larousse dans le *Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle*, définit simplement la foule comme « un grand nombre de personnes ou de choses ». Mais la liste des épithètes qui accompagne cette définition, précise l'idée que ses contemporains se font de la multitude. Elle est épaisse, confuse, tumultueuse, turbulente, mais aussi plus gravement rebelle, séditeuse, irritée, furieuse, délirante, barbare, sanguinaire, impitoyable et criminelle. Dans le dernier quart du XIX^e siècle les théoriciens de la foule, Alfred Espinas, Henry Fournial, Gabriel Tarde en France, Scipio Sighele en Italie, les vulgarisateurs comme Gustave Le Bon ou l'historien de la foule Hyppolite Taine¹ dressent tous le portrait d'une foule populaire, diabolique et vulgaire, capable de tous les excès². Ils l'opposent à une élite calme et réfléchie, qui ne veut pas voir l'ordre troublé.

Cette psychologie élémentaire des foules n'est guère opératoire pour expliquer les différents visages de la masse ouvrière des bassins miniers, dont Émile Zola s'est fait l'un des « poètes »³. La mine est une gigantesque ruche dont la vie est parfois perturbée par les débordements des ouvriers en colère⁴. Cette foule menaçante, violente, n'est que très rarement criminelle. Elle évolue, s'assagissant avec le temps, transformant les formes de son dialogue social⁵. Mais elle est en permanence confrontée à une autre masse d'hommes : celle de l'armée et de la police, combien plus dangereuse et meurtrière, dont les assauts ajoutés aux risques mêmes des métiers de la mine, donnent à cet univers sa dimension tragique.

Une armée au travail

L'industrie minière qui se développe au XIX^e siècle prend des proportions considérables. Tout ce qui la concerne se calcule en grands nombres. Les concessions du Bassin de Saint-Étienne sont près de soixante sous la Restauration. Trop petites, ces compagnies se regroupent une première fois en 1830 pour former deux grandes sociétés, puis de nouveau en 1844 en un monopole régional : la Compagnie

1. Voir S. BARROWS, *Miroirs déformants. Réflexions sur la foule en France à la fin du XIX^e siècle*, Paris Aubier, 1990.

2. Ils s'appuient sur des massacres comme ceux de Buzançais en 1847, de Clamecy en 1851 et plus tard sur celui de Decazeville en 1886. Sur les deux premiers voir P. VIGIER, *La Vie quotidienne en province et à Paris pendant les journées de 1848*, Paris, Hachette, 1982.

3. S. BARROWS, *op. cit.*, p. 85

4. R. HOLTON, « The crowd in history : some problems of theory and method », *Social History*, vol. 3, n° 1, janvier 1978, pp. 219-233. Dans cet article Robert Holton discute les travaux de G. Lefebvre et de G. Rudé sur la foule et s'efforce de montrer les multiples visages de ces masses en mouvement.

5. Ceci est tout à fait clair grâce aux études qui ont été menées sur l'institutionnalisation des manifestations, qui date selon les auteurs de la deuxième moitié du XIX^e siècle, entre 1848 et 1910. Cf. V. ROBERT, « Aux origines de la manifestation, 1789-1848 », in P. FAVRE (Dir.), *La Manifestation*, Paris, FNSP, 1990 et *Les Chemins de la Manifestation 1848-1914*, Lyon, PUL, 1996 ; D. TARTAKOWSKY, « La manifestation comme mort de la révolte », in *Colloque Révoltes et société*, tome II, 1988, pp. 239-247 ; C. TILLY, « Les origines du répertoire de l'action collective », dans *XX^e siècle*, 1984, pp. 89-108.

des Mines de la Loire, concentration contre laquelle les ouvriers tenteront de lutter. La production de ces grandes entreprises se démultiplie. La France extrait 1 million de tonnes de charbon vers 1800, 4,5 millions en 1850 et 40 millions en 1913. Mais pour atteindre la veine, les puits dont le nombre augmente, s'enfoncent plus profondément sous terre, à 300, 400, 500 mètres, voire plus dans certains cas. Industrie de main-d'œuvre, les houillères embauchent de plus en plus d'ouvriers. Anzin, première grande compagnie minière, a 4 000 ouvriers à la fin du XVIII^e siècle. Vers le milieu du XIX^e la France compte 40 000 mineurs et 200 000 en 1913.

Les mineurs au travail sont donc une foule en soi. Ceux qui les dépeignent empruntent leur vocabulaire à différents registres. Ils font appel au bestiaire, avec la meute décrite par l'historienne Michelle Perrot⁶ ou le troupeau de l'écrivain Émile Morel, dont *Les Gueules Noires*⁷ montrent non seulement le grouillement confus, mais aussi la « senteur tiède de troupeau, une odeur écoeurante de sueur et de houille ». Émile Zola parle de bétail humain⁸ et le fait décamper au galop dès qu'il est effrayé⁹. C'est une humanité asservie, en somme, au point d'être réduite à l'état de bête. La terminologie employée pour décrire la foule des houillères se rapporte aussi très souvent à celle utilisée pour parler des peuples primitifs ou nomades, peu ou mal intégrés dans la société. Ce sont des hordes d'ouvriers qui déferlent ou encore des tribus d'hommes, de femmes et d'enfants, aux moeurs sauvages, au mieux des bandes d'êtres grégaires et imprévisibles, traversées de « secousses » et de mouvements collectifs¹⁰, ou dont l'avant-garde n'est rien qu'une troupe de gamins de 8 à 12 ans¹¹. Le recours au lexique spécialisé de l'hydrologie est également fréquent. Zola, comme Achille Delattre, beaucoup plus tard, voit dans les mineurs « un flot mouvant »¹², « un flot éperdu », « un flot de têtes », « un flot grondant », « un torrent débordé »¹³, « un courant humain », opposé à l'homme seul qui tente de remonter à contre-courant¹⁴. Cette marée humaine, agitée par de fortes houles¹⁵ est à certains moments qualifiée en termes militaires : une armée qui pousse des « profondeurs des fosses »¹⁶, une armée au travail selon Louis Simonin, faite de « soldats de l'abîme » qui livrent leur combat sur « un champ de bataille » souterrain¹⁷. Le foisonnement lexical s'efforce de rendre l'ampleur de cet ensemble indifférencié, dans lequel la place de l'individu est secondaire. Car ce qui prime, c'est la production. Elle nécessite l'envoi quotidien au fond d'une multitude qui doit ensuite être remontée à la lumière. Si la descente fait l'objet de descriptions sobres, sauf en ce qui concerne le chargement des hommes dans les « cages », la remontée provoque un lyrisme naturaliste. Émile Morel évoque « *ce vomitoire (d'où) s'écoulera le flot humain jailli des sources profondes* »... « *La fosse, hoquet par hoquet, continue à vomir son outillage humain* »... « *coulée fangeuse d'êtres rugueux comme les anthracites de la mine, d'êtres aux ossatures gourdes et*

6. M. PERROT, *Les Ouvriers en grève, France 1871-1890*, Paris, Mouton, 1974.

7. E. MOREL, *Les Gueules Noires*, Paris, Sansot, 1907, p. 28.

8. É. ZOLA, *Germinal*, Paris, rééd. Fasquelle, 1963, p. 17.

9. *Ibid.*, pp. 316 et 411.

10. *Ibid.*, pp. 316, 317 et 324.

11. A. Laurent de L'ARBOUSSET, *Les Grèves du bassin d'Alais et les collectivistes révolutionnaires*, Paris, E. Dentu, 1882, p. 25.

12. A. DELATTRE, *Le Chant de la mine*, Liège, G. Thone, 1946 (voir le poème intitulé *L'émeute a passé*).

13. E. ZOLA, *op. cit.*, pp. 268, 299, 311, 317.

14. E. MOREL, *op. cit.*, p. 31.

15. A. DELATTRE, *op. cit.*

16. E. ZOLA, *op. cit.*, p. 276.

17. L. SIMONIN, *La Vie souterraine. La mine et les mineurs*, Paris, Hachette, 1867, 306 p.

animales »¹⁸. Cette « foule qui sur la neige s'élargit comme une tâche d'encre »¹⁹, est celle qui va et qui revient de la fosse. Sa vie est rythmée par les horaires des équipes (du matin ou du soir) et par les installations qui la dévorent huit à dix heures par jour pour la recracher ensuite, noire et épuisée²⁰, mais calme après le labeur.

Cette population laborieuse est aussi festive. La foule ludique est l'un des visages des classes populaires, plus particulièrement chez les mineurs qui ont développé leurs propres loisirs. Les « ducasses », carnivals villageois, la vie associative et les harmonies sont de ceux qui réunissent le plus de gens. « *La fanfare est prompte à l'allégresse. La rue est son milieu naturel. Elle trouve sa substance dans la foule* »²¹. Ces pratiques culturelles communes au Pays Noir sont un refuge dans lequel les mineurs cherchent à oublier ensemble, un univers de travail pénible et périlleux²².

« La négociation collective par l'émeute » (1830-1890)²³

Avant l'institutionnalisation du syndicalisme, les mineurs expriment le plus souvent leur mécontentement de manière menaçante ou destructrice. En 1824, la Compagnie d'Anzin décide de lutter contre la concurrence des charbons belges en abaissant les salaires de ses ouvriers de 34 à 30 sous par jour. Moins bien payés que les autres ouvriers, de plus en plus miséreux, largement endettés auprès des commerçants du bassin, ils souffrent de surcroît de l'arrogance de leur hiérarchie. Le 17 mai 1833, les mineurs d'Anzin, excédés par une compagnie qui ne veut rien entendre depuis près de dix ans, descendent dans la rue armés de bâtons. Ils se massent devant l'hôtel de la compagnie à Saint-Waast, puis l'envahissent aux cris de : « *Mort aux Parisiens, nous voulons nos 34 sous* ». Certains se rendent dans la maison d'un agent supérieur surnommé « le Pacha d'Anzin »²⁴, dont ils brisent les meubles, avant de dépecer symboliquement l'un de ses habits. L'homme n'avait dû son salut qu'à sa fuite. Le soir, 500 mineurs sont arrêtés à leur domicile. Le lendemain, 100 à 150 personnes s'en prennent aux bâtiments de la direction et aux machines qui épuisent les eaux souterraines ; plus tard ce sont plus de 1 000 ouvriers qui se déplacent en bande dans la concession. Le 21 au soir, ils sont maîtres de la situation : le travail a cessé et les machines sont arrêtées. La compagnie fait appel aux forces de l'ordre qui envahissent la région²⁵.

18. E. MOREL, *op. cit.*, pp. 24 et 28.

19. *Ibid.*, p. 29.

20. Pour Zola les installations minières sont l'expression même du capitalisme qui exploite la main-d'œuvre.

21. A. LEBON, *Petite histoire des sociétés de musique populaires dans le nord de la France*, Éditions Harmonie municipale d'Escaudin, 1977, p. 58.

22. Diana COOPER-RICHET, « Culture en Pays Noir, métissage et résistance » actes du colloque : *La légitimité culturelle : le canon, le palmarès et l'institution*, organisé par le Centre de Recherche en Littérature Québécoise, Québec, septembre 1997 (à paraître).

23. Nous reprenons ici l'expression forgée par E. HOBBSAWM, reprise par les historiens E.L. SHORTER et C. TILLY, dans « Le déclin de la grève violente en France (1890-1935) », *Le Mouvement Social*, n° 76, juillet-septembre 1971, pp. 95-118.

24. P. GUIGNET, « L'émeute des 4 sous, ou les voies de la protestation sociale à Anzin (mai 1833) », *Revue du Nord*, tome LV, octobre-décembre 1973, pp. 352 et 349.

25. Sur la grève de 1830 à Anzin voir les travaux de J.-P. AGUET, *Les Grèves sous la monarchie de Juillet*, Genève, Droz, 1954 et « Les grèves de mineurs en France sous la monarchie de Juillet (1830-1848) », *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte, Revue Suisse d'Histoire*, n° 4, 1954, pp. 348-385, ainsi que les articles de P. GUIGNET, *op. cit.*, pp. 347-364 et d'A. ZÉVAËS, « L'émeute des 4 sous à Anzin », *Révolution de 1848*, vol. XXXVI, 1937-1938, pp. 181-186.

La foule menaçante et destructrice de « l'émeute des 4 sous » s'est lancée de façon spontanée et désordonnée à l'assaut de la compagnie, symbolisée pour elle par les imposants bâtiments de la direction et par ses collaborateurs. La lutte des canuts lyonnais de 1831 est encore présente dans les esprits en France et en Europe ²⁶. A Anzin cependant, pas plus qu'à La Machine, dans la Nièvre, en 1840, il n'y aura effusion de sang ²⁷. Le 17 mai une émeute de la faim conduit les 700 mineurs de ce petit bourg minier isolé au centre de la France, à s'attaquer aux bateaux chargés de grains sur le canal latéral à la Loire, à dévaster boulangeries et commerces et à briser les vitres des bureaux de la compagnie. Après avoir malmené un contrôleur, ils réclament une baisse du prix du blé. Le directeur Schaerff, contraint et forcé par une foule armée de bâtons ²⁸, lui accorde finalement satisfaction.

Sous la monarchie de Juillet, les communes minières de Rive-de-Gier et de Saint-Étienne dans la Loire sont le théâtre d'importants mouvements sociaux ²⁹ au cours desquels les foules en colère semblent désormais moins viser les compagnies que les forces de l'ordre. L'agitation dans ce bassin commence vers 1840, avec notamment la célèbre grève de 1844 à Rive-de-Gier. Les mineurs et une part importante de la population, « *l'esprit public (étant) favorable aux mineurs grévistes* » ³⁰, redoutent les conséquences sociales et économiques de la création de monopoles parmi les compagnies de la région. Les arrêts de travail ont presque tous pour origine l'aggravation des conditions de travail, plus particulièrement l'allongement des horaires (la journée dans les mines de la Loire est de 13 heures en 1848) ³¹ et la baisse des salaires. Mais durant cette période d'intense agitation locale et nationale, la foule des mineurs ne s'en prend qu'une seule fois, symboliquement, au patronat : le 26 février 1848, en brûlant un mannequin à l'effigie du « Monopole des compagnies ». En avril-mai, la fermeture de quinze puits à Rive-de-Gier et le climat politique général conduisent une foule de mineurs à un vol d'armes et de poudre, à des tentatives de pillage de maisons bourgeoises. Et à une attaque, par 400 d'entre eux, des forces de gendarmerie pour leur arracher les prisonniers, provoquant la fuite du commissaire ³². C'est ce dernier type d'action que les cohortes de mineurs déchaînés privilégient. Elles n'hésitent pas à se ruer armées seulement de pierres, en avril 1844, sur 70 fantassins, 25 chasseurs à cheval, 10 gendarmes à pieds et montés, commandés par un capitaine d'infanterie, un lieutenant de chasseurs et un lieutenant de gendarmerie. « *Des enfants de 12 à 14 ans se suspendaient aux brides des cavaliers pour les empêcher d'avancer... l'attaque redoublait de violence ; des pierres furent lancées sur les hommes du convoi des fenêtres des maisons voisines...* » ³³.

26. E. DOLLÉANS, *Histoire du mouvement ouvrier*, Paris, A. Colin, 1947, p. 47.

27. J.-P. Aguet dans son ouvrage sur les grèves sous la monarchie de Juillet évoque l'épisode des émeutes de 1840 à *La Machine*. *Les Cahiers de l'Institut d'Histoire Sociale Minière*, n° 5, janvier 1995, reproduisent les notes du Directeur des mines de *La Machine* sur ces événements. Rappelons les massacres d'ouvriers d'avril 1834, à Lyon et à Paris rue Transnonain.

28. Il s'agit d'une transition entre l'émeute de subsistance telle qu'elle existait sous l'Ancien Régime et la grève ; voir les travaux de G. RUDÉ et de G. LEFEBVRE sur ce point.

29. Sur ces grèves consulter Jean-Pierre AGUET, mais aussi R. GOSSEZ, « Une grève des mineurs à l'avènement de Napoléon III », *Mines*, n° 6, 1955, pp. 496-512 ; P. GUILLAUME, « Grèves et organisations chez les mineurs de la Loire au milieu du XIX^e siècle », *Le Mouvement Social*, n° 43, avril-juin 1963, pp. 5-18 et E. TARLÉ, « La Grande coalition des mineurs de Rive-de-Gier 1844 », *Revue Historique*. Tome CLXXVII, mars-avril 1936, pp. 249-278

30. R. GOSSEZ, *op. cit.*, p. 496

31. *Ibid.*, p. 499.

32. *Ibid.*, p. 502.

33. E. TARLÉ, *op. cit.*, p. 253.

Ces incidents sont parmi les plus graves de la monarchie de Juillet et ils mettent en évidence l'impérieuse nécessité qu'éprouvent les ouvriers de crier leur insatisfaction. Sans aucune forme d'organisation, sauf de manière éphémère en 1848³⁴, les mineurs ne réussissent jamais à entamer un quelconque dialogue social.

Dans les dernières années de l'Empire, après le vote de la loi du 25 mars 1864, les grèves perdent leur caractère de délit³⁵ et les arrêts de travail se multiplient, y compris dans les mines. En 1867, 1 500 ouvriers en grève de la fosse numéro 4 de Lens s'en prennent à deux reprises aux feux des machines d'extraction, pendant que d'autres lancent un wagon, en bélier, contre une palissade³⁶, pour libérer leurs camarades détenus. A La Ricamarie, en juin 1869, 5 à 600 mineurs cernent sur un chemin creux un détachement de soldats³⁷, qui emmènent quarante grévistes arrêtés au cours d'une manifestation. Puis à Aubin, en octobre 1869, les ouvriers armés de bâtons et de haches foncent sur les ateliers de la forge³⁸ et se heurtent aux forces de l'ordre auxquelles ils présentent leurs poitrines découvertes. Face aux baïonnettes, ils se jettent sur les fusils en criant : « Tuez-nous si vous voulez. Tirez donc si vous l'osez »³⁹. En juillet, dans le fief des Solages à Carmaux, il faudra 5 heures aux forces de l'ordre pour dégager la demeure du directeur⁴⁰ et l'intervention du préfet pour éviter la spirale de la violence⁴¹. En janvier et en mars 1870, au Creusot en Saône-et-Loire, Eugène Schneider fait lui aussi appel à l'armée pour venir à bout des bandes de mineurs en grève qui circulent dans le bassin en brandissant des pinces et des barres de fer, et de 500 femmes avec leurs enfants, qui roulent des pierres dans les puits⁴².

Ces conflits de la fin du second Empire se sont le plus souvent terminés par des renvois massifs, une occupation prolongée du bassin, des morts et des blessés. La négociation ne découle donc pas nécessairement de l'émeute. Même les décennies 1870-1880, qui voient l'avènement et l'installation définitive de la République et avec elle le vote de la loi autorisant la création de syndicats en 1884, n'apportent pas encore partout le calme et la dignité aux foules ouvrières qui s'aventurent une première et une dernière fois sur les sommets de la violence criminelle, le 26 janvier 1886. Quelques exemples puisés dans la multitude des mouvements d'agitation de mineurs illustrent la diversité des modes d'expression du mécontentement au moment des premiers balbutiements du syndicalisme.

En 1882, à Montceau-les-Mines, c'est la « Bande noire » qui opère dans la région. Des groupes de mineurs, armés de fusils, de fourches et de revolvers se déplacent à travers la région et s'attaquent aux symboles religieux, dont une chapelle

34. P. GUILLAUME, *op. cit.*, p. 12.

35. Désormais pour qu'il y ait délit, il faut que le conflit donne lieu à des violences ou bien que son but soit d'obtenir une baisse des salaires ou qu'il soit jugé comme portant atteinte au libre exercice de l'industrie ou du travail.

36. A. FORTIN, « Les conflits sociaux dans les houillères du Pas-de-Calais sous le Second Empire », *Revue du Nord*, tome XLIII, n° 172, oct.-déc. 1961, p. 351.

37. P. LAROUSSE, *Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle*, Genève, Paris, rééd. Slatkine, 1982, tome XVIII, p. 1173.

38. F. L'HUILLIER, « La lutte ouvrière à la fin du Second Empire », *Cahiers des Annales*, Paris, A. Colin, 1957, p. 27.

39. G. TIFFON, « La grève dans Germinal. Les sources de Zola », *Cahiers de l'Institut d'Histoire Sociale Amérienne*, n° 2, suppl. au n° 1 du Courrier du Mineur, 1994, p. 23.

40. Une scène similaire a été décrite par Yves GUYOT dans son roman *La Famille Pichot. Scènes de l'enfer social*, Paris, Jules Rouff, 1882, p. 18. Dans cet ouvrage, l'ingénieur-en-chef M. de Torgnac « vit une foule si serrée, si compacte autour de lui qu'il prit peur ». E. Zola a lu ce livre avant d'écrire *Germinal*.

41. R. TREMPÉ, « Au pays de Jaurès. Les premières luttes des mineurs de Carmaux », *Cahiers Internationaux*, n° 62, janvier 1955, p. 58.

42. F. L'HUILLIER, *op. cit.*, pp. 48 et 49.

et une école de soeurs. Sans être vraiment en grève, ils expriment leur profonde révolte contre le paternalisme autoritaire, clérical et réactionnaire de la famille Chagot, qui dirige la compagnie⁴³. Pour *Germinal*, Émile Zola, s'est en partie inspiré de la grève d'Anzin en 1884, à laquelle il a assisté du 23 février au 3 mars, grève relativement calme, malgré quelques explosions à la dynamite contre les maisons des ouvriers qui continuent à travailler et des émeutes du 4 au 6 avril⁴⁴. La grève se termine au bout de 55 jours avec le renvoi de 2 000 ouvriers⁴⁵.

Jusqu'en 1886 les mineurs prennent pour cibles ce qui à leurs yeux symbolisent l'oppression quotidienne, les installations minières, les puits, les ateliers, les chaudières, la direction des compagnies, les bureaux, les demeures des directeurs⁴⁶ ou des ingénieurs, le pouvoir clérical et les forces de l'ordre, l'armée et la police. Leurs armes sont le caillou⁴⁷, le bâton, comme les paysans qu'ils sont encore souvent à temps partiel⁴⁸, quelquefois des outils ou de la dynamite, à laquelle ils ont facilement accès. Des coups de feu ont occasionnellement été tirés par des manifestants, en 1852 à la Grand'Combe dans le Gard, contre la maison d'un ingénieur⁴⁹, en 1872 à Anzin, contre la troupe. Des soldats sont parfois blessés, à Rive-de-Gier le 5 avril 1844⁵⁰, à La Ricamarie le 10 juin 1869, voire exceptionnellement un lieutenant, un sous-préfet ou un procureur. Le risque de débordement existe donc mais il est assez rare, compte tenu de la multiplicité des rassemblements de mineurs en colère dans toute cette période.

Du danger de la classe ouvrière : la défenestration de l'ingénieur Watrin

Les mineurs, dont les grèves sont statistiquement parmi les plus mouvementées (40 % d'entre elles sont le théâtre d'événements plus ou moins violents entre 1871 et 1890), ne tuent qu'une seule fois. Pourtant avant la « date lugubre » du 26 janvier 1886, la foule des mineurs de l'Aveyron a, à trois reprises, attenté délibérément à la vie d'un ingénieur. En 1867, l'ingénieur Rouquayrol⁵¹, qui a voulu imposer une baisse des salaires, est, selon D. Laye⁵², enlevé à son domicile, violenté, puis porté par des ouvriers jusqu'à l'entrée du puits, où un bûcher l'attend. Selon

43. J. MAITRON, *Le Mouvement anarchiste en France des origines à 1914*, Paris, Gallimard, 1975, pp. 155 et 156.

44. M. PERROT, *op. cit.*, tome II, p. 571.

45. E. VUILLEMIN, *La Grève d'Anzin*, Lille, Danel, 1884, 86 p. Les renvois concernent aussi un nombre important de mineurs : « 800 congédiés dans le Pas-de-Calais en 1893, 1200 dans le Gard après la grève d'avril 1897, près de 300 de nouveau en 1902 : 1200 licenciés à Montceau en 1901 », J. MICHEL, *La Mine dévoreuse d'hommes*, Paris, Gallimard, Coll. « Découvertes », 1993, p. 62 ; voir aussi D. COOPER-RICHET, « Les "victimes patronales". Grèves et renvois d'ouvriers dans les mines en France à la fin du XIX^e siècle », in *Répression et prison politiques en France et en Europe au XIX^e siècle*, Paris, Créaphis, 1990, pp. 271-283. « En 1892, à Albi, la direction renvoie 30 % de son personnel ; en 1897, à la Grand'Combe, près d'Alès, il y a 500 renvois, suivis de 200 débauchages... ». Les compagnies avouent parfois ne conserver que les meilleurs ouvriers, p. 272.

46. En 1869, les mineurs de Carmaux, saccagent le château du marquis de Solages, cf. M. PERROT, *op. cit.*, p. 581.

47. « L'arme véritable du mineur est le caillou. Jamais les outils », E. ZOLA, *Carnets d'enquête. Une ethnographie inédite de la France*, présentation d'H. Mitterand, Paris, Plon, Coll. « Terre Humaine », 1993, p. 486.

48. A. CORBIN, *Le Village des cannibales*, Paris, Aubier, 1990, p. 29.

49. R. GOSSEZ, *op. cit.*, p. 506.

50. J.-P. AGUET, *Les Grèves de mineurs*, *op. cit.*, p. 54 et E. TARLÉ, *op. cit.*, p. 254.

51. Cet ingénieur stéphanois s'est rendu célèbre en mettant au point avec les frères Denayrouse, en 1863, un appareil de respiration pour les sauvetages au fond, qui sera utilisé pendant très longtemps.

52. D. LAYE, dans son opuscule intitulé *Histoire complète des grèves de Decazeville sous la date lugubre du 26 février 1886*, Toulouse, Imp. Bouliissière, 1886, p. 135, donne le détail des violences subies par l'ingénieur Rouquayrol, mais les situe en 1878, alors que l'historien américain R. Reid précise bien qu'à cette date il a quitté les mines de Decazeville depuis longtemps.

l'historien américain R. Reid⁵³, il est attaqué et encerclé dans sa maison, contre laquelle la foule lance des projectiles. Dans les deux versions, il est sauvé par le juge de paix et les gendarmes. Le 7 octobre 1869 à Aubin, l'ingénieur principal de la compagnie, Tissot⁵⁴ est emmené de son bureau les vêtements en lambeaux par 1500 ouvriers qui veulent le noyer⁵⁵. Il est sauvé de justesse par 70 gendarmes, armes chargées, sous la conduite du préfet, qui est blessé à la jambe et du substitut du procureur très contusionné, appelés en renfort par l'ingénieur du corps des mines Jansons⁵⁶. En 1878, c'est l'administrateur délégué de la compagnie, Petitjean, qui échappe de justesse à une terrible vengeance, grâce à la protection du maire de la ville, le docteur Cayrade. Watrin n'aura pas cette chance. Lors du procès en cour d'assises des accusés de la défenestration, Maître Laguerre, défenseur de Bedel, s'exclamera dans sa plaidoirie : « *C'est que toutes les grèves de cette région ont toujours eu un homme pour objectif* »⁵⁷.

Avec *Germinal*, le potentiel de violence et de haine contenu dans la situation sociale des bassins miniers éclate à chaque page. « *L'avertissement de Zola est clair : réduire les hommes à l'état de bêtes rend inévitablement une revanche bestiale* »⁵⁸. La scène au cours de laquelle l'épicier Maigrat, tombé du toit, est mutilé par un groupe de femmes « ivres de sang »⁵⁹, préfigure les tragiques événements de Decazeville deux ans plus tard. Dans cette ville, le mécontentement existe depuis la grève de 1868, mais il s'aggrave avec l'arrivée de Watrin en 1880. En six ans il réussit à provoquer une « *accumulation de souffrances, d'humiliations et de haines* » refoulées, en diminuant les salaires par tous les moyens et en créant un économat de la compagnie, auprès duquel les ouvriers sont fortement endettés. Réputé légitimiste et clérical, Watrin exerce une forte pression politique et une surveillance religieuse sur les mineurs⁶⁰. Enfin des bruits circulent sur la façon dont il s'est enrichi à leurs dépens⁶¹.

A la suite d'un désaccord avec le sous-directeur, à propos de la modicité de leurs salaires, 2 000 ouvriers révoltés descendent dans les rues de Decazeville le 26 janvier 1886, aux cris de « *Nous voulons vivre. Nous n'avons plus de pain pour nos enfants* »⁶². Une longue colonne d'ouvriers se forme et se dirige vers les bâtiments de la compagnie. A une heure de l'après-midi, le bureau où Watrin est en train de terminer la rédaction d'une lettre, est envahi. Les mineurs ne lui laissent pas le temps de parlementer ; ils exigent qu'il se rende sous escorte à la mairie, pour y signer sa démission. En chemin, il est insulté et atteint par des projectiles à la fois au cou et à la face. A son arrivée, le maire, Cayrade, et ses conseillers l'attendent. Tous les témoins s'accordent à dire que Watrin fait face courageusement à une foule agitée et hostile. Entre les délégués ouvriers et les ingénieurs Watrin, Blazy et

53. R. REID, *The Miners of Decazeville, a genealogy of deindustrialization*, Boston, Harvard University Press, 1985, p. 59.

54. F. L'HUILLIER, *op. cit.*, p. 26.

55. En janvier 1886, lors du meurtre de Watrin, des cris monteront de la foule des mineurs : « Au bassin », « à l'eau le Prussien », in *Gazette des Tribunaux*, 18 juin 1886.

56. G. TIFFON, *op. cit.*, p. 24 et F. L'HUILLIER, *op. cit.*, p. 6 et *Journal Officiel de l'Empire Français* (édition du matin), samedi 9 octobre 1869.

57. *La Gazette des Tribunaux*, 21-22 juin 1886.

58. S. BARROWS, *op. cit.*, p. 98.

59. F. ZOLA, *op. cit.*, pp. 351 et 352.

60. M. PERROT, *op. cit.*, p. 570, note n° 15. Ajoutons que les mines de l'Aveyron sont exploitées dans de très mauvaises conditions.

61. *Journal des Débats*, 21 janvier 1886, cité par M. Perrot, *op. cit.*, pp. 299 et 300.

62. A. ZEVAËS, *La Grève de Decazeville janvier-juin 1886*, Paris, Bureau d'édition, 1938, p. 6.

Laur⁶³, la discussion tourne vite court, car Watrin refuse de démissionner. Comme l'émeute gronde autour de la mairie, les autorités décident de se réfugier dans des anciens bâtiments de la mine, non loin de là. Dans leur fuite, ils renversent une palissade puis s'enferment dans une pièce du premier étage.

Les mineurs font alors le siège de la maison. Ne pouvant y pénétrer par la porte, certains d'entre eux empruntent des échelles, passent par la fenêtre et débusquent les réfugiés. Dans le même temps, au rez-de-chaussée, la poussée de la foule est venue à bout des gonds et des dizaines de manifestants se précipitent dans l'escalier. De la rencontre entre cette masse d'hommes en colère et Watrin, le détesté, qui leur a volontairement ouvert la porte, naît le drame. Un manifestant armé d'une barre en bois le frappe violemment. Celui que les ouvriers appellent le « Prussien »⁶⁴ pousse un cri de douleur ; gravement atteint, il saigne abondamment. D'autres mineurs continuent de le frapper ; il s'affaisse peu à peu, laissant des traces ensanglantées sur le mur. Dans le tumulte, il est abandonné par les deux ingénieurs qui l'accompagnaient. Le maire lui demande alors de donner sa démission ; Watrin accepte, mais la foule n'en veut déjà plus.

Baignant dans son sang, recevant toujours des coups, l'agonisant est saisi par trois ouvriers qui le jettent dans le vide à la grande satisfaction des deux mille personnes rassemblées dehors. Il est 17 heures 45. Dans sa chute, Watrin a vainement tenté de se retenir. En bas, sans connaissance il sera impitoyablement piétiné⁶⁵ et il décédera six heures plus tard. Le 30, lors de ses obsèques, pas un mineur, pas un commerçant de la ville ne suivront sa dépouille⁶⁶.

Ainsi « aveuglée de misère et de fureur, la foule lui a fait expier en quelques minutes terribles toutes les exactions, toutes les misères qu'avec un véritable sadisme il a infligé à toute une laborieuse population »⁶⁷. Une foule d'hommes et de femmes en colère a donc une victime à son actif, morte « watrinée », selon la formule utilisée par les contemporains. Les classes laborieuses devenaient vraiment dangereuses, pire, criminelles. Elles donnaient aux théoriciens de la psychologie collective de quoi nourrir leurs thèses et aux bourgeois de quoi hanter leurs nuits.

Sur les champs de bataille de la répression⁶⁸

Les décès d'ouvriers lors de manifestations, grèves et autres mouvements de protestation ne sont, eux, pas aussi exceptionnels, car on leur oppose des forces de l'ordre souvent très nombreuses et dont les méthodes d'intervention sont de plus en plus élaborées.

Jules Chagot, Eugène Schneider, le marquis de Solages, les régisseurs de la compagnie d'Anzin, André Schaerff des mines de Decize, de la plus grande à la plus petite des compagnies, au début comme à la fin du siècle, tous font appel à l'armée dès que les mineurs s'agitent. Les troupes arrivent alors en masse, occupent plus ou

63. Joseph Laur ingénieur-en-chef des mines à Rodez, a été appelé à Decazeville par Watrin, dès les premiers troubles. Son homonyme Francis, ancien élève de l'École des Mines de Saint-Étienne, protégé de George Sand dans sa jeunesse, député républicain de la Loire en 1885, auteur de différentes propositions de lois sur les mineurs, offre son arbitrage lors de cette même grève. Les ouvriers l'acceptent, mais la compagnie la refuse.

64. Lors du meurtre d'Alain de Monéys, à Hautefaye, le 16 août 1870, par une foule de paysans, c'est également un « Prussien » qu'ils veulent rôti. Cf. A. CORBIN, *op. cit.*, p. 7.

65. Cette mise à mort comporte bien des points communs avec celle reconstituée et analysée minutieusement par Alain CORBIN dans *Le Village des Cannibales* : le massacre, l'acharnement sur le corps, l'absence de forces de l'ordre, le décalage de l'événement par rapport à la civilisation progressive des mœurs, etc.

66. L'essentiel de ce récit est puisé dans le compte rendu qu'en donne D. Laye, qui s'inspire lui-même des procès qui ont suivi les événements.

67. A. ZEVAËS, *op. cit.*, p. 8.

68. A. CORBIN, *op. cit.*, p. 132.

moins vite les bassins, quadrillent le territoire, établissent des barrages, patrouillent à pied et à cheval, dispersent les groupes, arrêtent les « meneurs » et les escortent vers la prison la plus proche. A la foule des ouvriers s'oppose ainsi celle des militaires qui établissent un état de siège.

En 1833, à Anzin, c'est la Garde nationale de Valenciennes, des détachements de Ligne et de la Gendarmerie qui sont mis à contribution, les effectifs augmentant de jour en jour. Face aux 5 à 6 000 mineurs, il y a 3 à 4 000 hommes de troupe, munis de trois pièces d'artillerie pointées sur Anzin. « *La contrée est envahie militairement* »⁶⁹. « *Le Maréchal Soult, ministre de la Guerre donne des ordres pour l'installation d'une garnison temporaire dans la région d'Anzin-Valenciennes sous le commandement d'un général* »⁷⁰. En juillet 1837 dans le même bassin, arrivent 500 hommes d'infanterie de ligne, 100 gardes nationaux de Valenciennes et 50 chasseurs à cheval⁷¹. A Rive-de-Gier en 1840, les 1 500 ouvriers ont en face d'eux un bataillon du 56^e de ligne et un détachement de 100 chasseurs à pied. En juillet 1846, outre ses 300 soldats et son escadron de lanciers, le commandant de la division demande 3 000 hommes en renfort⁷². Au Creusot, en janvier 1870, au moins 3 000 hommes de troupes opèrent des mouvements convergents depuis Lyon et Moulins, sous les ordres de deux généraux, auxquels s'ajoutent des gendarmes de Dijon et d'Autun⁷³. Citons encore les 3 000 soldats de Montceau en 1899, les 12 000 du Nord-Pas-de-Calais en 1902 ou encore les 21 000 de 1906 dans le Pas-de-Calais.

A partir de 1902, le ministre de l'Intérieur dispose d'un Plan Général de Protection en cas de grève générale⁷⁴, qui lui permet d'avoir recours rapidement à l'armée et de donner la direction des opérations de maintien de l'ordre au préfet. L'instrument est dissuasif. Il demeurera en place, tel quel, jusqu'en 1909.

Quel que soit le régime, monarchique, impérial ou républicain, les hommes de troupe tirent sur les foules en colère à différentes reprises, même lorsque s'y mêlent des femmes et des enfants. Le 5 avril 1844 au lieu-dit La Grande Croix, à 5 km de Rive-de-Gier, lors du transfert vers Saint-Étienne de 17 ouvriers arrêtés, l'escorte tombe dans une embuscade de 300 à 400 mineurs « armés de pierres énormes ». Les nombreux hommes de troupe se dégagent d'abord à coups de sabres⁷⁵, puis après avoir chargé leurs armes, tirent. Bilan : six ouvriers blessés, dont deux grièvement⁷⁶. En mars 1846, le corps à corps d'Outrefurens, près de Saint-Étienne, au cours duquel un tir de peloton permet à la troupe de se dégager, fut suivi par un feu nourri de tirailleurs : « *des balles sifflent de tous côtés et sur un espace de 4 à 500 mètres on compte déjà 10 victimes* ». Ce sont six morts que l'on relève ce jour-là. Mais le 16 juin 1869, à la Ricamarie, il y a treize morts, dont une femme et neuf blessés parmi lesquels une enfant, Jenny Petit. Mais ce sont sans doute les

69. J. GUIGNET, *op. cit.*, p. 350.

70. J.-P. AGUET, *Les Grèves sous la Monarchie de Juillet*, *op. cit.*, p. 60.

71. *Ibid.*, p. 159.

72. J.-P. AGUET, *op. cit.*, p. 360.

73. F. L'HUILLIER, *op. cit.*, pp. 42-43.

74. D. COOPER-RICHET, « Le Plan général de Protection à l'épreuve de la grève des mineurs du Nord-Pas-de-Calais (sept.-nov. 1902) », in *Maintien de l'ordre et polices en France et en Europe au XIX^e siècle*, Paris, Créaphis, 1987, pp. 397-413.

75. P. HEUSY, dans *Un coin de misère. Antoine Mathieu, étude de pauvre*, Paris, 1878, Librairie des Publications à 5 centimes, que Zola a lu avant d'écrire *Germinal*, écrit p. 77 : « les gendarmes tirent leurs sabres qui étincellent au soleil, l'un d'eux s'avance et fait les sommations ordinaires... une charge est commandée, les gendarmes à cheval se précipitent, trouvent la foule à droite et à gauche. Une femme en courant tombe sous les sabots des chevaux que l'épéron pique et qui la piétinent ».

76. J.-P. AGUET, *op. cit.*, p. 54 et E. TARIÉ, *op. cit.*, p. 254.

événements tragiques d'Aubin dans l'Aveyron qui sont les plus tristement célèbres. La fusillade du Gua ou « tragédie de la Tranchée Rouge », le 8 octobre 1869, fait quatorze victimes dont deux femmes et un enfant de moins de 10 ans, auxquelles il faut ajouter vingt-deux blessés graves. Victor Hugo dans deux poèmes, *Aubin* et *Misère*, évoque ces morts et s'indigne du bain de sang.

« Partout la force au lieu du droit. L'écrasement
Du problème, c'est là l'unique dénouement.
Partout la faim. Roubaix, Aubin, Ricamarie,
La France est d'indigence et de honte maigrie »⁷⁷.

Dans les années 1880, les conflits sanglants deviennent moins nombreux chez les mineurs⁷⁸ et cette tendance se confirme pour la période 1890 et 1935 au cours de laquelle seulement 10 % des grèves dans les mines connaissent des débordements violents⁷⁹. Légalisés en 1884, les syndicats deviennent des régulateurs de l'action ouvrière. Les dirigeants des organisations de mineurs recommandent le calme et la modération. Élysée Fuviaux à Anzin, en 1884, se fait l'avocat de la responsabilité⁸⁰ et Basly, en 1886, critique l'attitude violente des manifestants. D'autres comme Forissier, délégué des mineurs de Saint-Étienne au congrès syndical de Lyon, la même année, évoque le souvenir de la Ricamarie et d'Aubin, pour illustrer les dangers de la grève⁸¹. Les députés mineurs, comme Basly, Lamendin ou Bouveri, s'efforcent de canaliser les foules et de ne les pousser à la grève que lorsque les stocks de houille sont au plus bas. Les mineurs pratiquent très vite un syndicalisme de masse, s'appuyant sur l'intervention parlementaire de leurs représentants pour faire voter des lois sociales spécifiques à la corporation (1894, 1905, etc.) ou sur la négociation pour obtenir la signature de conventions collectives, notamment. La violence n'intervient que dans un second temps, lorsque les moyens pacifiques ont échoué, que l'attente a été trop longue, les réunions désertées, les négociations avortées et la faim insupportable. Les mineurs veulent alors attirer l'attention des pouvoirs publics pour obtenir leur intervention ou un arbitrage officiel⁸².

Une foule tragique

Assagie, maîtrisant mieux sa colère, la foule des mineurs conserve toutefois, à la fin du XIX^e siècle, la dimension tragique qui la caractérise depuis toujours. Si le travail quotidien de la mine y contribue, ce sont surtout les événements dramatiques – accidents ou catastrophes – qui donnent à cette foule, souvent composée de femmes et d'enfants, sa charge émotionnelle la plus forte. L'onde de choc d'une explosion souterraine fait trembler toute la région. Ces vibrations sont ressenties dans tous les foyers. Au premier tremblement, les femmes sortent précipitamment de chez elle et se ruent, par grappes, entourées de leurs enfants, vers la fosse. Elles s'agglutinent alors devant les grilles, que les employés ont fermées dès l'annonce de l'accident. A. Delattre dans l'un de ses poèmes montre :

77. V. HUGO, *Oeuvres complètes*, édition chronologique publiée sous la direction de J. Massin, Paris, Le Club français du livre, 1970, 18 vol., tome 14, pp. 1066 à 1068.

78. Ce n'est pas le cas partout : rappelons les épisodes sanglants des luttes ouvrières à Fourmies en 1891 et à Villeneuve-Saint-Georges en 1908. Néanmoins, selon SHORTER et TILLY, les grèves violentes ne représentent qu'1/16^e du total avant 1914, *op. cit.*, p. 110.

79. *Ibid.*

80. Ancien instituteur libre, révoqué par la Compagnie de Bully-Grenay, il devient marchand de journaux et syndicaliste, M. PERROT, *op. cit.*, pp. 308 et 457.

81. *Ibid.*, p. 442, note 87.

82. *Ibid.*, p. 108.

« La fosse toute inquiète s'est vite arrêtée,
 La haute et forte grille tout de suite fermée...
 On les voit de leurs pieds, de leurs mains agrippées
 Dans un effort viril de tout leur corps tendu
 Escalader les murs en groupes confondus »⁸³.

Yves Guyot décrit la même scène dans le monde imaginaire de Carboville : « les mineurs chargés de garder le puits luttèrent difficilement contre la poussée de la foule. Il y avait des femmes dont la douleur était muette et résignée ; il y en avait d'autres dont la douleur furieuse les eût précipitées dans le gouffre »⁸⁴. Commentent pour cette foule l'attente insoutenable des nouvelles, la remontée des corps ou la providentielle apparition de survivants, qui peut soulever des tempêtes. A Courrières en 1906, après avoir erré trois semaines sans secours dans les galeries, 13 ouvriers du puits n° 3, sont retrouvés vivants s'acheminant vers la sortie. L'émotion est extrême, le climat dans le bassin devient insurrectionnel : les dynamitages, les pillages et les batailles rangées se multiplient⁸⁵. Car au plus profond de la colère, il y a la douleur et l'angoisse, qui se transforment parfois en fureur.

La foule des mineurs a donc de multiples visages, dont l'un, le plus souvent donné en exemple, est celui de la violence. Il ne s'agit pas ici de violence révolutionnaire, mais d'une violence industrielle, particulière à un groupe donné qui a une conscience⁸⁶ et/ou une mentalité collective⁸⁷. Ceci est bien le cas chez les mineurs, qui très tôt, forment un groupe compact, dont l'un des seuls modes d'expression est l'émeute, par laquelle ils cherchent à obtenir de leurs compagnies ce que celles-ci s'obstinent à leur refuser. Ces débordements violents sont favorisés par les sentiments d'anonymat, d'impunité et d'irresponsabilité, mais aussi par celui d'accomplir un geste légitime⁸⁸, qui règnent dans une foule, même dans celle de mineurs appartenant à de petits bassins, où tout le monde se connaît.

Mais à la fin du siècle les mineurs gagnent en organisation ce qu'ils perdent en violence. Canalisés par les syndicats, défendus par leurs propres députés, ils ne recourent aux moyens violents que lorsque tous les autres ont échoué. Pourtant, comme tout au long du XIX^e siècle, ils continuent à retrouver en face, autour, et parmi eux, une autre foule, souvent aussi nombreuse, elle aussi de plus en plus ordonnée et organisée, donc plus menaçante : l'armée et la police, nettement plus meurtrières mais rarement décrites comme menaçantes, ce qui est peut-être le plus grand paradoxe de l'histoire sociale contemporaine.

83. A. DELATTRE, *op. cit.*

84. Y. GUYOT, *op. cit.*, p. 14.

85. D. COOPER-RICHET, « Drame à la mine », *Le Monde-Dimanche*, 25 novembre 1979, p. XVI.

86. Cf. R. HOLTON, *op. cit.*, p. 222, qui se réfère ici à E. Durkheim.

87. G. LEFEBVRE, *La Grande Peur de 1789*, suivi par *Les Foules révolutionnaires*, Paris, A. Colin, p. 264.

88. N.Z. DAVIS, *Les Cultures du peuple, rituels, savoirs et résistance au 16^e siècle*, Paris, Aubier, 1979, p. 290.